



Lou Pichoun Roquier

BULLETIN MUNICIPAL

n°17 MAI 2014

*La Roquebrussanne :
un village bien fleuri !*





Le mot de Monsieur le Maire

Extrait du discours de Monsieur le Maire lors de son élection.

Chers Roquières et Roquiers,

C'est encore avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui.

Mes premiers mots seront pour vous. Au nom des membres du nouveau conseil municipal de La Roquebrussanne et du mien, je vous remercie très sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée pour la troisième fois (2008 – 2012 – 2014). Sachez que nous saurons encore en être dignes.

Je voudrais remercier l'ensemble des personnes qui m'ont soutenu, aidé et même supporté dans les moments difficiles.

Le temps a passé très vite et il y a 6 ans déjà, je revêtais l'écharpe de maire de La Roquebrussanne pour la première fois. Depuis, j'ai eu maintes occasions de la porter, mais à chaque fois, je sens le poids des responsabilités qui y sont associées.

Parfois ces responsabilités sont telles que je doute de pouvoir les assumer. Il me suffit alors de vous rencontrer, de parler avec vous pour qu'instantanément mes doutes s'effacent. Votre soutien m'est très précieux.

L'expérience acquise depuis 2008 me permet d'encre mieux de mesurer l'ampleur de la tâche que nous devons accomplir ainsi que le nombre de sujets importants qu'il nous faudra traiter au cours de ce mandat qui commence.

Certains d'entre eux seront déterminants pour l'avenir de La Roquebrussanne. Je pense notamment à l'évolution de l'intercommunalité et la réalisation du PNR de la Sainte Baume.

Mais ce ne sont pas les seuls. D'autres, tout aussi importants mais plus locaux, viendront remplir nos journées. Il nous faudra y travailler avec sérieux et rigueur pour l'ensemble des Roquières et des Roquiers et dans l'intérêt de la commune.

M'adressant aux conseillers municipaux. Votre rôle est très important et je souhaite une assiduité constante pendant les six années du mandat que nous allons passer ensemble. Toutes et tous avez une place dans ce conseil et il ne tient qu'à vous de vous y investir avec envie et enthousiasme à la hauteur de votre disponibilité.

M'adressant aux membres du conseil municipal issu de la liste que j'ai eu l'honneur de conduire. Je vous ai choisi et je sais pouvoir compter sur vous toutes et tous pendant la durée de ce mandat. Nous avons des comptes à rendre sur nos actions à l'ensemble des Roquières et Roquiers. Il ne faut pas l'oublier.

Enfin aux élus des autres listes, je vous souhaite la bienvenue parmi nous et j'espère que nous pourrons travailler ensemble dans une ambiance sereine et constructive à l'aménagement et au développement de notre commune. Cette dernière n'a que faire des partis politiques. Nous vivons dans et travaillons pour une commune rurale où les seuls enjeux, autres que ceux évoqués précédemment, sont ceux des Roquières et des Roquiers. Seul compte le travail et l'intérêt général.

En ce qui me concerne, vous connaissez ma position. Je n'appartiens pas à un parti politique. Je n'ambitionne pas de faire carrière dans l'espoir d'accéder à d'autres fonctions électives plus importantes.

Les autres mandats que j'exerce sont tous locaux :

- Vice-président de la CCVI en charge de l'agriculture,
- Président du syndicat mixte du projet de PNR
- Membre du bureau des maires ruraux du Var.

Ces mandats me suffisent. Ils sont complémentaires et cohérents les uns par rapport aux autres. Ils me permettent d'avoir une vision plus large que les seules limites communales et ainsi d'être plus efficace dans ma fonction de maire de La Roquebrussanne.

Pour conclure, Je connais vos attentes et je m'engage à tout faire pour y répondre.

Ma détermination et ma volonté sont intactes. J'ai toujours la même passion, la même envie de travailler et travailler encore pour l'avenir de La Roquebrussanne, pour vous.

Je vous remercie,

Michel GROS

Maire de La Roquebrussanne

➔ Le conseil municipal 2014/2020



Michel GROS

Maire

ADJOINTS

		Délégations	Représentation / Syndicats	Téléphone	Adresses mail
	Lionel BROUQUIER	1 ^{er} Adjoint Écoles / Jeunesse Environnement Agriculture Ressources humaines	SIVU de la Loube / PIDAF COFOR / CCVI / SIVED CAO / PNR Sainte-Baume	06 79 20 32 47	Lionel.BROUQUIER@laroquebrussanne.fr
	Frédéric LE MORT	2 ^e Adjoint Finances / CCFP / Sécurité Associations Sportives	SIVAAD / CAO Correspondant défense	06 77 02 75 89	Frederic.LEMORT@laroquebrussanne.fr
	Claudine VIDAL	3 ^e Adjointe Urbanisme / Culture Communication	SIVED / CCVI / CAO / SIE SMPV / Syndicat des chemins Syndicat mixte de l'Argens	06 47 90 77 87	Claudine.VIDAL@laroquebrussanne.fr
	Jean-Mathieu CHIOTTI	4 ^e Adjoint Travaux / Marchés publics Services Techniques	SIVED / CAO / SIE Syndicat des chemins	07 89 79 34 66	Jean-Mathieu.CHIOTTI@laroquebrussanne.fr
	Lydie LABORDE	5 ^e Adjointe Festivités / Manifestations / Associations / Action sociale CCAS / Aînés Lien Intergénérationnel	Centre Social intercommunal CCVI / CCAS	06 74 37 08 42	Lydie.LABORDE@laroquebrussanne.fr

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Monsieur le Maire et ses adjoints



Monsieur le Maire et le nouveau Conseil municipal

	Représentation / Syndicats	Adresses mail	
	Nathalie WETTER	CCAS	Nathalie.WETTER@laroquebrussanne.fr
	Sabah BAUDRAND	CCAS	Sabah.BAUDRAND@laroquebrussanne.fr
	Denis CAREL	SIVU de la Loube / COFOR / PIDAF	Denis.CAREL@laroquebrussanne.fr
	Zouia GOUIEZ	SIVAAD	Zouia.GOUIEZ@laroquebrussanne.fr
	Marcel GAZO	CAO / SIVAAD / Syndicat des chemins	Marcel.GAZO@laroquebrussanne.fr
	Sabine JOUMEL	-	Sabine.JOUMEL@laroquebrussanne.fr
	Philippe RUIZ	SIVU de la Loube / TITANOBE	Philippe.RUIZ@laroquebrussanne.fr
	Natacha DELBOS	SIE / TITANOBE / Syndicat des chemins	Natacha.DELBOS@laroquebrussanne.fr
	Denis ANTOMPAOLI	SIE	Denis.ANTOMPAOLI@laroquebrussanne.fr
	Nicole MANERA	SIVAAD / SIVED	Nicole.MANERA@laroquebrussanne.fr
	Marie-Paule SCALISI	-	Marie-Paule.SCALISI@laroquebrussanne.fr
	Jean-Baptiste SAVELLI	CAO	Jean-Baptiste.SAVELLI@laroquebrussanne.fr
	Myriam BONNAILLIE	-	Myriam.BONNAILLIE@laroquebrussanne.fr

CAO : Commission d'Appel d'Offres



3

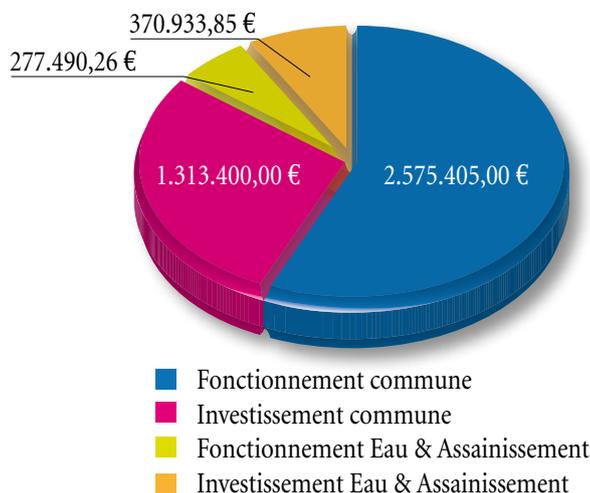


Marcel GAZO
Conseiller Municipal



Le budget prévisionnel 2014 de la commune

Le budget de la commune et son budget annexe de l'eau et de l'assainissement ont été votés en séance du conseil municipal du 18 avril 2014. Son approbation permet au maire d'engager les dépenses à concurrence des montants votés comme indiqués dans le graphique ci-dessous.



une part de l'excédent de fonctionnement soit : 120.000 €. Parmi les équipements, la création d'un réseau pluvial, les travaux à la salle René AUTRAN en vue d'optimiser la consommation d'énergie, la mise en conformité de la mairie par la pose d'un ascenseur suite à l'acquisition en 2013 de l'immeuble attenant, la construction d'un troisième cours de tennis, la réhabilitation de la salle Saint-Sébastien etc sont inscrits au budget 2014.

Pour le budget annexe, des travaux d'eau ou d'assainissement à la Palun, à la Miquelette entre autres, la mise aux normes de la station d'épuration, sont également prévus.

Malgré une situation financière et économique défavorable qui a des conséquences sur les collectivités territoriales, les taux d'impositions restent inchangés depuis 2008 à savoir :

- taxe d'habitation	19,96%
- taxe sur les propriétés bâties	18,68%
- taxe sur les propriétés non bâties	61,15%
- contribution foncière des entreprises	33,33%

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement du budget communal tout comme les recettes passent de 2.560.000,00 € à 2.575.405,00 € entre 2013 et 2014, soit une augmentation de seulement 0,6%.

Une gestion saine des finances permet à la commune de financer en partie ses programmes en affectant à la section d'investissement

Médiathèque



L'équipe de la Médiathèque

1^{ère} Guerre Mondiale



Dans le cadre de la célébration du centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale, la Médiathèque vous propose sur ce sujet un mois thématique au mois de Juin avec :

- durant tout le mois, un florilège de romans, de documentaires et de beaux livres
- vendredi 13 Juin à 19h, une session de philo foraine avec Alain Guyard sur le thème :

"Plutôt baiser en treillis que faire la guerre en dentelle"

- vendredi 20 Juin à 18h45, un apéro-lecture de l'œuvre de William March "Compagnie K"

Par ailleurs, à l'approche des examens, nous vous rappelons que la médiathèque vous propose un espace de travail au calme dans la mezzanine avec accès wifi.



Concert OMACELLO

Le samedi 19 avril 2014, nous avons eu le plaisir d'accueillir à la Salle René Autran le quatuor de violoncelle Omacello.

Quatre drôles de dames nous ont fait partager leur passion du violoncelle avec un programme éclectique de Musique classique : Schubert, Vivaldi, Bach, Haendel ...

et de variétés : La Cumparsita, Adios muchachos, Paloma ...

Soirée très agréable, hélas suivie par trop peu de spectateurs.

Ce concert était organisé par la médiathèque dans le cadre des animations diverses qu'elle propose.





Jean-Mathieu Chiotti
Adjoint aux travaux

➤ Les travaux de ce début d'année 2014

Période électorale oblige et budget primitif voté tardivement, ce premier trimestre a marqué une pause dans la réalisation des travaux prévus ou programmé durant la précédente mandature.

Les aménagements en cours ont néanmoins été poursuivis :

- Effacement des réseaux aériens dans la partie haute de la rue Georges Clémenceau. Achèvement prévu le 26 mai 2014.
- Pose de deux lampadaires au niveau du pont Rouge, en continuité du réseau d'éclairage public, afin de sécuriser l'abri bus et notamment le ramassage scolaire dans cet espace. Le lampadaire solaire existant a été déplacé afin d'éliminer une zone d'ombre dans le chemin des Vergers, au niveau du jardin d'enfants.
- Une opération de rénovation de l'éclairage public, dans le cadre des économies d'énergie et programmée depuis 2012, débutera enfin le 5 mai 2014. Les maîtrises d'ouvrage et d'œuvre sont assurées par le SYMIELEC VAR et la durée des travaux est de un mois.

Les études des projets programmés ont aussi été poursuivies et vont permettre le lancement des travaux correspondants. Les plus importants sont énumérés ci-après :

- Première tranche de travaux d'aménagement du pluvial Vallon de Castel-Loouron.
- Mise en place de trois bornes électriques supplémentaires sur l'espace des Craux afin de permettre aux forains de brancher leurs installations en toute sécurité.
- Les tranches suivantes ne pourront être réalisées qu'après l'approbation du dossier dit "Loi sur l'eau", en cours d'instruction par les services de l'état.
- Réaménagement du préau de la cour des anciennes écoles avec création de toilettes pour personnes à mobilité réduite.
- Rénovation des conduites d'adduction d'eau potable et des eaux usées de l'avenue Saint-Sébastien, sous l'emprise du futur rond-point circulaire de la coopérative vinicole.
- Travaux de mise en conformité de la station d'épuration (modification du réservoir d'orage entraînant la création d'une nouvelle canalisation de rejet).
- Des travaux de voirie de moyenne importance seront réalisés dans le courant du deuxième semestre (aménagement d'un pluvial chemin du Cros d'Escalier, création de chemins non munis d'un revêtement, rénovation de chemins dégradés ...).



➤ Du côté des Services Techniques

Que font les Services Techniques ?

Six agents titulaires et deux agents sous contrat à durée déterminée s'emploient quotidiennement à améliorer notre cadre de vie.

Entretien rigoureux des espaces verts, maintien de la propreté de la commune, du patrimoine, du milieu associatif, maintenance des bâtiments communaux, entretien des chemins et de certaines zones du pluvial, mise en place des illuminations de Noël, de la signalisation horizontale et verticale, entretien des écoles...

Et aussi de plus gros travaux (en régie municipale) en complémentarité des entreprises privées intervenant sur la commune.

Nous regrettons l'incivilité d'une minorité d'habitants qui pollue notre vie au quotidien : canettes, paquets de cigarettes, mouchoirs, décharge sauvage, déjections canines, tags, casse gratuite... des gestes qui peuvent paraître anodins mais qui, cumulés représentent une charge de travail considérable pour notre service.

Les Chiffres ! A l'heure actuelle, deux jours à deux personnes, répartis en demi-journées, sont nécessaires à la propreté de notre village, un tiers de ce temps est consacré à réparer ces incivilités.

Cela représente 8 semaines de travail pour une équipe de deux agents par an soit plus de 48 semaines sur un mandat! Un coût important pour la commune...



Si nous arrivions ensemble et je dis bien ensemble, car chacun d'entre nous doit être un fervent acteur du bon fonctionnement de notre commune, à faire changer ces quelques mentalités, alors nous aurons gagné du temps, de ce temps si précieux, qui permettra de réaliser des travaux d'amélioration de notre qualité de vie, et plus que tout de celle de nos enfants.

Patrice RABEL



Denis CAREL

Conseiller Municipal, Délégué au SIVU

➔ Un dispositif d'alerte incendie efficace !

C'est depuis 1997 qu'a été implantée cette vigie au sommet du massif de La Loube qui permet d'avoir une vue à 360° sur toute la basse Provence, depuis les Îles du Levant jusqu'aux contreforts de Canjuers, voire même le plateau de Valensole.

Tous les étés depuis cette époque, de 11 heures du matin jusqu'à 19 heures le soir, et de juillet à août, voire septembre, en cas de sécheresse, deux agents du SIVU sont chargés de détecter tous les jours les fumées suspectes quand ils en aperçoivent à l'horizon. Chaque année, ce sont ainsi 60 à 80 départs de feux potentiels qui sont signalés dès les premières minutes. En lien radio permanent avec les pompiers et la DDTM* de Draguignan, ils donnent l'alerte immédiatement, et ainsi les moyens de secours peuvent intervenir très rapidement sur les départs de feux éventuels.

Depuis la fin des années quatre-vingt-dix, on sait que cette rapidité d'intervention des moyens de lutte sur les départs de feux dès le premier quart d'heure, est vitale pour éviter que l'incendie n'échappe aux soldats du feu, et ne se transforme en grand incendie (1 000 ha et plus) comme nous en avons connu à La Roquebrussanne en août 1989, et contre lesquels même les moyens de lutte les plus sophistiqués deviennent dérisoires.

Ce dispositif a amplement démontré son efficacité, en particulier depuis 2003, ou malgré les sécheresses estivales à répétition, aucun départ de feu n'a jamais dépassé la centaine d'hectares. On peut estimer que des milliers d'hectares de forêt ont ainsi été sauvés de la destruction.

À l'origine la vigie était installée sous les antennes relais de La Loube, ce qui à terme posait un problème de santé aux agents soumis aux champs électromagnétiques.

En 2004, pour éviter ce risque, elle a été transférée en son lieu actuel, un piton rocheux situé 500 m plus loin, sur un terrain mis gracieusement à disposition du SIVU, par M. Claude Robert, propriétaire forestier de La Roquebrussanne.

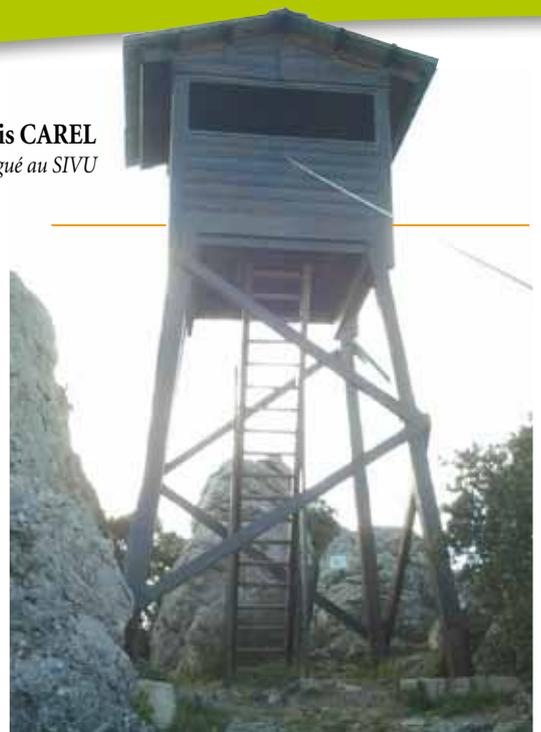
En 2013, une piste d'accès DFCI a été ouverte afin d'y accéder, mais aussi et surtout pour assurer la sécurité des agents lors des orages, qui peuvent parfois être très violents en ce lieu.

André Fabre dit « Dédé » agent de l'Office National des Forêts détaché auprès du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de La Loube dont il était responsable technique a été un infatigable défenseur de ce poste. Il nous a quitté brutalement durant ces fêtes de fin d'année. Dédé, bien connu sur le canton, aussi sapeur-pompier volontaire à Brignoles, et bien d'autres choses encore. Et c'est peu de dire que sa disparition a laissé un grand vide auprès de ses proches et de ses amis.

C'est ainsi que le mercredi 19 mars, une centaine de personnes regroupant la famille, des proches et des amis, des forestiers, des sapeurs-pompiers et des élus (dont ceux de La Roquebrussanne), s'étaient donné rendez-vous au poste de vigie au sommet de La Loube, pour rendre un dernier hommage à Dédé, et inaugurer une plaque commémorative en sa mémoire. C'est dans le plus grand recueillement, et la gorge nouée par l'émotion, que chacun a écouté le discours que M. Lionel Mazzochi, Président du SIVU, a lu à cette occasion, et que nous reproduisons ici.

Notre présence, aujourd'hui, autour de Maryvonne, son épouse, de ses enfants et de sa famille, témoigne de l'amitié, que tous nous portions à Dédé, l'homme, le papa, le mari, le Brignolais, il était tout cela en même temps.

Dédé faisait partie de ceux qui sont incontournables, il aimait les autres, son pays, les siens, sa forêt et ses collines, sa ville et les villages pour lesquels il se donnait, car c'est cela aussi qui caractérisait Dédé, il



donnait, et ne demandait rien en échange. Et Dédé aimait cette montagne où finalement il reste et où nous sommes tous aujourd'hui.

En dévoilant son image qui sera toujours liée à la Loube, nous marquons tous ensemble l'attachement au pays qui fut le sien et auquel tous ici nous appartenons. Cette marque sur ce rocher sera, pour ceux qui ne l'ont pas connu la découverte de celui qui les aura précédé.

Ainsi donc, l'ami Dédé, tu es parti alors que nous sommes encore là, mais à la vérité, un peu de chacun de nous est parti ce jour-là, alors que tu es encore ici ! Parce qu'il en est toujours ainsi, Dédé, l'esprit des morts survit toujours dans la mémoire des vivants.

"Quand passarem per aqui, ti verren encare, e coume per lou buon temps parlarem dou país que amavi tant. Adessias Dédé

Si reveren bessai ben léou »

(Quand nous passerons par ici, nous te verrons encore, et comme au bon vieux temps, nous parlerons du pays que tu aimais tant. Adieu Dédé. On se reverra peut être bientôt

Lionel Mazzochi.

Et c'est donc là, naturellement, que la roche gardera à jamais le souvenir de Dédé Fabre.



* DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

Ce n'est qu'un au revoir...

Depuis des années, j'écris sur ce petit bulletin municipal mais cette fois, c'est avec une certaine émotion que je prends ma plume pour vous annoncer mon départ.

L'âge avance, les années passent... ainsi va la vie. Me voilà tout étonnée d'y être arrivée.

Je tenais à ce petit mot simple et sincère pour exprimer ma gratitude à chacun d'entre vous: collègues, élus, associations, acteurs économiques, stagiaires, amoureux de notre village et toutes les personnes de près ou de loin avec qui j'ai partagé dans mon travail des moments de joie, de passion, de stress durant toutes ces années.

J'ai une pensée toute particulière pour Jany et Henri Martin avec qui nous avons pendant 17 ans coopéré à ce rendez-vous culturel de « la journée du patrimoine de Pays »

Je ressens comme une récompense ce temps passé sur cette commune que j'aime, j'ai beaucoup apprécié ce travail très diversifié et j'ai eu la chance de nouer des liens avec des personnes passionnées...

Ainsi, je signe mon contrat de vacances à durer indéterminée avec de mémorables souvenirs; il est temps d'aller explorer de nouveaux horizons.

Encore MERCI beaucoup à vous tous de m'avoir permis de vivre et traverser ces années avec autant de plaisir. À l'automne, on trouve quelquefois une palette de couleurs digne de certains printemps...

Bien à vous

Madeleine Barale



BYE BYE



➔ Expositions au Moulin à Huile

Durant les mois de Juin et Juillet, vous pourrez venir admirer l'exposition de photos de Denis CAVIGLIA "Le monde végétal et minéral de la Sainte-Baume".

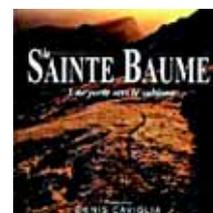
Photographe de publicité, Denis Caviglia aime aussi à porter son regard sur la nature et capter les ambiances insolites, détails, formes et lumières que souvent le promeneur ne voit pas. Durant 3 ans, il a sillonné la Sainte-Baume et traqué l'image parfaite, parfaite pour lui, quitte à attendre plusieurs semaines-mois-années, et revenir à l'heure propice avec les conditions climatiques qui convenaient et l'éclairage idéal.

Denis Caviglia travaille à la chambre "20 x 25 cm", un matériel qui permet des temps de pause très longs et une netteté dans le détail impossible à obtenir autrement. Cet équipement lourd et encombrant requiert exigence, minutie et oblige à considérer chaque image comme un objet précieux, pour le plus grand plaisir des amoureux de la Nature. Le secret pour réussir de telles images ? Du métier mais surtout "*de la patience pour qu'un jour l'instant furtif du déclenchement soit un acte d'amour. Rien de tout cela n'est dû au hasard...*"

Une conférence diaporama autour de cette exposition et de son livre "La sainte-Baume

une porte vers le sublime" est aussi programmée.

La date vous sera communiquée ultérieurement.



Au mois d'août :
Karine RINAUDO de K-ARTAZUR
viendra vous présenter ses œuvres
(peintures sur toile).



► Fleurissement de La Roquebrussanne

Depuis 2012 la municipalité a œuvré pour obtenir la première fleur des "Villages Fleuris de France".

Ce projet ne consiste pas uniquement à fleurir des endroits stratégiques pour embellir le village : la commune doit mettre en avant son action et ses projets pour un développement réfléchi à long terme (eaux usées, réseaux EDF dissimulés, projets pédagogiques...)

Avoir décroché une première fleur indique bien la motivation de la commune d'agir dans une démarche écologique, conviviale, de partage, d'accueil tant pour la population locale que pour les touristes.

Comme commune de Provence, nous insisterons, au fil des ans, plus particulièrement sur les ressources en eau et essaierons de privilégier les plantes adaptées à la sécheresse. En effet, comme vous pouvez le constater lors de vos promenades en collines, les fleurs ici éclosent au printemps : l'été, elles entrent en dormance. Il nous faut donc choisir des plantes qui peuvent s'harmoniser entre elles par leurs architectures, leurs nuances de vert, leur hauteur, leur feuillage...

Le dossier des divers projets de gestion et d'aménagements qui doit être remis le 28 juin 2014 à la commission des "Villages Fleuris de France" est déjà clos.

En raison des élections municipales, nous avons pris un peu de retard pour vous présenter le dossier 2014 auquel nous vous invitons à participer :

La Municipalité vous propose trois sortes de fleurissement :

- **les balcons** : de toute la rue Georges Clemenceau jusqu'à l'Hôtel de la Loube, ainsi que toutes les petites rues avoisinantes : fleurissement avec des jardinières aux balcons
- **les façades** l'avenue du Portail, la rue de la Latte et l'avenue Saint-Sébastien : fleurissement avec plantes grimpantes et rosiers
- **les jardins visibles de la rue**, qu'ils soient situés dans ou hors du village : fleurissement au choix des habitants.

"... Pour vous aider à participer, la Municipalité fournit à la demande plants, jardinières, suspensions et conseils. Afin d'obtenir le matériel et les plants nécessaires, il faut impérativement vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie, avant le 10 juin au plus tard. Nous espérons que les plants offerts par la mairie sauront embellir longtemps vos façades, balcons et jardins".

D'ici l'été, un jury attribuera un prix par catégorie lors d'une soirée au cours de laquelle chacun des participants inscrits recevra un cadeau.

Nous vous remercions par avance de votre investissement dans ce projet.



Le site mémorial du camp des MILLES

Une personne qui avait visité le camp des Milles près d'Aix en Provence, nous indiqua qu'un panneau y parlait de La Roquebrussanne. Piqués de curiosité nous y sommes allés. **Le camp d'internement des Milles**, est le seul des 240 grands camps français, encore en état et présentable au public. Ouvert en 2012, c'est un lieu de mémoire, de connaissance et de transmission.

Cette ancienne tuilerie-briqueterie a été réquisitionnée en 1939 pour servir de lieu d'accueil des étrangers en surnombre. D'abord des juifs allemands et autrichiens en transit fuyant le régime nazi, puis un lieu de regroupement des juifs raflés et transférés en zone nord à destination des camps d'extermination. Le wagon du souvenir y marque le départ des convois de déportation vers Auschwitz.

Jusqu'à l'automne 1942 près de 10 000 personnes de 38 nationalités y ont été internées : allemands, polonais, tchèques, bulgares, roumains... Parmi ces internés de nombreux artistes y ont réalisé des œuvres d'art dont certaines sont encore visibles, en particulier dans le réfectoire des gardiens.

Un panneau indique bien que notre village a accueilli des anciens internés du camp des Milles dans le GTE 147. Personne parmi les anciens de la Roquebrussanne n'avait de souvenirs, pas de traces aux archives... C'est Claude ARNAUD, de l'association Histoire Populaire de Tourves, qui nous a mis en contact avec Jean-Marie GUILLON spécialiste de la 2e guerre mondiale. Voici un résumé de ce qu'il nous a appris grâce à ses nombreuses recherches :

À la fermeture du camp des Milles, automne 1942, les internés restants ont été transférés dans les villages de la région pour travailler car beaucoup de Français étaient prisonniers en Allemagne. Ces GTE (groupements de travailleurs étrangers) étaient en semi-liberté et apportaient leur aide dans les champs, les travaux forestiers...

À la Roque le GTE 147 était formé de bûcherons charbonniers fournissant bois et charbon à l'**Organisation Todt (OT)**, organisation paramilitaire de l'Allemagne nazie chargée de tous les grands travaux et au **Bureau des métaux légers** qui contrôlait le bassin de la bauxite (camions au gazogène...).

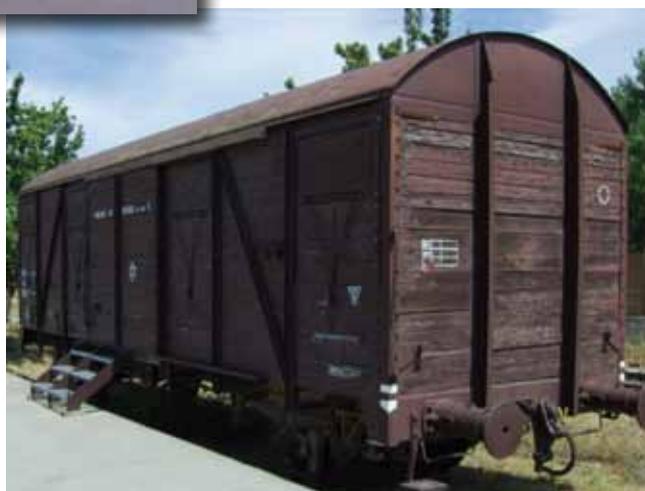
13 de ces ouvriers étaient des bulgares, anciens des brigades internationales d'Espagne, ils logeaient « dans des baraques en bois près d'un château sur la route de Brignoles... et... coupaient le bois dans le massif de la Loube. Ils avaient une chambre dans le village de la Roquebrussanne... avaient



établi des liens de confiance... avec des roquiers et c'est chez eux... qu'ils venaient écouter radio-Londres ou radio-Moscou... roquiers qui les ont dissuadé de faire sauter le café du village... où des femmes dansaient avec des soldats allemands... »

En août 1943 certains de ces hommes désertent, passent dans la clandestinité et participent à de nombreuses actions de sabotage, attentats contre les occupants vers Nice et Toulon.

Début 1944 ils rejoignent le maquis FTP-MOI (francs-tireurs partisans et main-d'œuvre immigrée) du massif de la Loube, surveillent la route RN7 et la voie ferrée.



En août 1944 ils participent à la libération du secteur. Après la guerre les militants étrangers rescapés sont rentrés dans leurs pays.

L'équipe de la RSR
(association la Roque Se Raconte)





➔ Chœur Bastidan

Le Chœur Bastidan vous donne rendez-vous pour son prochain concert « plein air » qui aura lieu à La Roquebrussanne le dimanche 22 juin vers 16 H 30 sur la place Sainte Marguerite. (L'heure exacte sera précisée ultérieurement sur les affiches). Après une première partie animée par le groupe vocal « Sur tous les tons » de l'Atelier de Solliès Pont, le Chœur Bastidan, accompagné d'une pianiste, vous dévoilera son tout nouveau programme « Les comédies musicales ».

Nous espérons que vous serez nombreux à venir y assister.

Maryvonne DADONNE - La Présidente

➔ Le club des Orris

Toujours plus d'activités toute l'année, du lundi au vendredi, sans distinction d'âge :

Jeux de cartes : crapette, tarot, scrabble ...

Tricot, boutis, couture, crochet, peinture sur verre, broderie.

Pour les fêtes de Pâques et Noël décorations de toutes sortes.

Occasionnellement costumes pour le carnaval des enfants.

Tous les vendredis après-midi : Loto.



Odile GUILLERM - La Présidente

➔ Les amis de la cuisine provençale

Créée en 1980, l'Association "Les amis de la cuisine provençale" continue à proposer ses stages d'initiation à cette cuisine familiale provençale. Dans son local rénové, elle accueille tous ceux qui veulent partager un moment de convivialité autour des fourneaux.

Le programme de ce trimestre est disponible sur demande. N'hésitez pas à vous renseigner, n'hésitez pas non plus à rejoindre notre équipe si vous avez un peu de temps et l'envie de partager nos activités culinaires dans un contexte amical.

L'association est un lieu de rencontre avec des gens venus du monde entier aussi bien que de nos proches villages. Les enfants sont aussi les bienvenus avec des stages adaptés. Bienvenue à tous en toute amitié.

Monique Caulet - La Présidente

Infos communales



➤ Inscription aux monuments historiques pour la Tour de l'Horloge

Nous avons fait une demande d'inscription aux monuments historiques d'Aix-en-Provence pour la Tour de l'Horloge et son Campanile. Ce dossier a été présenté par Monsieur Le Maire, début avril, aux services de la DRAC.

Notre présentation a reçu l'agrément des services sollicités, ainsi, la Tour de l'Horloge et son campanile sont donc classés aux monuments historiques. De plus le mécanisme de l'horloge a été reconnu comme exceptionnel et fera partie de cette inscription.

Nous sommes dans l'attente de l'arrêté officielle d'inscription et nous ne manquerons pas de vous informer dès sa parution.

➤ Kinésithérapie à La Roquebrussanne

Installe depuis 1985 dans le village, j'ai décidé de m'établir définitivement depuis le 3 Mars au 1 rue Georges Clémenceau dans des locaux plus adaptés à l'accueil de mes patients et aux besoins en matière de soins.

Rien ne change, le cabinet est ouvert tous les jours sauf le vendredi et le samedi après-midi de 9h30 à 11h00 et de 17h00 à 20h00.

Téléphone : 04 94 86 97 32 / 06 81 58 11 59



➤ APPEL À CANDIDATURE

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Suite aux récentes élections municipales, une nouvelle Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être constituée. Cette commission se réunit environ une fois par an afin de se prononcer sur les mises à jour des propriétés bâties et non bâties (catégorie, changement d'affectation ...). Pour la constitution de cette commission, la commune doit proposer une liste de 32 volontaires dans laquelle les services de l'Etat désigneront les membres de la commission (8 titulaires et 8 suppléants).

Les personnes intéressées pour siéger à cette commission devront venir s'inscrire en mairie avant le 15 juin 2014 et nous communiquer leurs noms, prénom, adresse et type de propriété (maison individuelle, terrain boisé, terrain agricole ...).

Nous vous remercions par avance de votre implication.

➤ Du nouveau au VIVAL

Michel et Vanessa vous accueillent du mardi au samedi dans leur superette de 7h45 à 12h30, de 16h00 à 19h30 ainsi que le dimanche de 8h00 à 12h30. Le samedi et le dimanche ils vous proposent des poulets cuits à la broche.

En ce début d'année une baisse significative sur beaucoup de produits de basse. N'hésitez pas d'aller le constater sur place le meilleur accueil vous est réservé.





Festivités communales

➔ Marché de l'art artisanal nocturne

Elle cheminait dans bien des têtes, et depuis bien longtemps, cette envie d'un marché installé dans notre village un soir d'été... Ce rêve prend forme puisque la grande première se fera le samedi 5 juillet (horaires et lieu restant à déterminer).

Essentiellement réservé aux créateurs de talent, il s'entend, attention le casting sera drastique !

Ce petit marché de l'art proposera aux flâneurs d'un soir vêtements, bijoux, joaillerie, accessoires de mode, peintures, sculptures etc.

Alors, chiche, on se donne tous rendez-vous cet été à La Roquebrussanne... après la sieste bien évidemment !



La Roquebrussanne 1^{er} MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE

Samedi 5 juillet 2014
à partir de 19 heures



COF
LA ROQUEBRUSSANNE

PROGRAMME DES FESTIVITES 2014

4 MAI GRAND LOTO de printemps

18 MAI VOITURES ANCIENNES
Couscous géant
Après-midi dansant

20 et 21 MAI FETE DE LA MUSIQUE
Scène ouverte le 21

11-12-13-14 JUILLET FETE DU VILLAGE

4 AOÛT GRENIER DANS LA RUE
Marché artisanal amateurs et professionnels

15 AOÛT LA ROQUE EN JEUX

31 OCTOBRE HALLOWEEN

16 NOVEMBRE LOTO

14 DECEMBRE MARCHÉ DE NOËL

cof83136@orange.fr 07 81 09 86 50

➔ Le Comité d'Organisation des Fêtes

Le Comité des fêtes est heureux de vous présenter le programme des festivités 2014.

Celles-ci ont débuté officiellement le dimanche 4 mai avec le grand loto de printemps.

Le 18 mai, à l'occasion de l'exposition de véhicules anciens, nous vous proposons un couscous géant suivi d'un après-midi dansant animé par l'orchestre Val Orchestra.

C'est un concert, place des Marronniers à 21 heures, qui lancera la Fête de la musique du 20 juin, le 21 juin étant réservé à une scène ouverte à tous (inscriptions souhaitées).

Cette année, la fête locale se tiendra du 11 au 14 juillet.

Le 4 août, place au Grenier dans la rue. Les fiches d'inscription seront disponibles en mairie ou au bureau des associations.

Le 15 août, comme en 2013, nous serons heureux de réaliser la deuxième édition de La Roque en jeux, journée d'animation totalement gratuite.

Tous les bénévoles se mobilisent pour vous et pour faire vivre notre village, mais sans vous rien n'est réalisable.

C'est pourquoi nous comptons sur votre présence.

Cordialement

Geoffrey Laurent
Président du COF





CAR Lutte, très bon départ cette année!

La nouvelle année a très bien commencé pour le CAR Lutte, en effet, les jeunes Roquiers se sont démarqués une nouvelle fois au niveau Régional mais aussi National.

- À Chambéry pour les championnats de France de Sambo combat sept combattants représentaient le village.

Résultats : 5 podiums

Thierry Souchon vainqueur de la coupe de France pour les plus de 100 kg. Denis Antompaoli terminera second, perdant en finale contre le Réunionnais.

En excellence, Nicolas Guyard termine 5^e de sa catégorie perdant contre le vice-champion du monde Sébastien Libebe, Nicolas Fabroni se classe 3^e ratant de peu la finale.

Dans la catégorie junior, Gabriel Glin et Lucas Bernardi termineront sur la troisième marche.

- À Toulouse, pour la coupe nationale, benjamins et poussins de Sambo sportif, avec 5 combattants.

3 titres de champion et 2 vice-champion, la palme d'or revient à Yoram Baudrand qui termine sur la plus haute des marches du podium, sans oublier William Antompaoli qui se classera à la seconde place. Nathan Grouch et Idoia Lascourbas ont eux aussi brillé dans leur catégorie en ramenant l'Or national, et une très belle performances de Cyliane Baudrand qui finira après de magnifiques combats à la seconde place.

- À la Seyne sur mer, pour les championnats Régionaux de Lutte les 23 Roquiers présents ont porté haut les couleurs du club avec de très bons résultats ce qui a permis au club de terminer premier club de la Région.

- À Aulnat, à côté de Clermont Ferrand pour un tournoi National de Lutte, une compétition de haut niveau, où Cyliane Baudrand et Noémie Conac ont terminé premières, et Louis après avoir perdu son premier combat ira jusqu'en finale pour décrocher le bronze.

De très bons résultats qui on l'espère en apporteront d'autres.

Remerciements aux parents impliqués dans le club sans eux tout cela ne pourrait pas exister.



Tennis Club du Val D'Issole

Le Tennis Club du Val d'Issole a organisé son 4^e tournoi jeune du 14 au 27 avril sur les courts de La Roquebrussanne.

Ce ne sont pas moins de 60 jeunes compétiteurs de 9 à 16 ans qui sont venus s'affronter pendant 15 jours.

Christophe Couché (juge-arbitre) Valérie Guigues et Claude Guiol ont supervisé tous ces matches qui se sont déroulés dans de très bonnes conditions.

Tout ce petit monde s'est retrouvé dimanche 27 avril pour assister aux finales et à la remise des prix.

Si tous les finalistes et vainqueurs de chaque catégorie ont été récompensés, les challenges du "Fair-play" ont également été remis afin de mettre en valeur au-

delà de la victoire un très bon état d'esprit. C'est ainsi que s'est clôturée cette quinzaine tennistique bien remplie...

Dans la foulée, un stage gratuit ouvert à tous les enfants de l'école de tennis et à tous ceux désirant "taper la balle" s'est déroulé sur les courts Néoules du 28 avril au 3 mai. Là encore, une quarantaine d'enfants a participé à ce stage mené par notre professeur Julien Canard.



Remise des prix et clôture du tournoi jeune

Avec le retour des beaux jours les courts de tennis sont à nouveau très occupés car la période des tournois individuels commence!

C'est ainsi que nos adhérents se préparent pour l'ouverture de notre tournoi adulte ouvert jusqu'à la 3^e série qui débutera le 25 mai 2014 sur les courts de Néoules et de La Roquebrussanne. Certainement de beaux matches en perspective mais aussi beaucoup de convivialité!



Vitalité Rythme

Vitalité Rythme propose son gala le samedi 7 juin 2014 à la salle René Autran, l'occasion de découvrir quelques unes de nos activités : Zumba, step, sport enfant et ado, hip-hop

Nous vous accueillons avec plaisir de juin à septembre dans nos différents cours du lundi au jeudi, au sein d'un groupe dynamique et sympathique.

Myriam Bonnaillie



ZUMBA
FITNESS





→ La maternelle

On a fait des tableaux avec Aurélie BELLON (*Gianni. C*).

C'est une artiste (*Mathis. G*) qui vit à Brignoles (*Ryan*). Elle nous a expliqué comment elle fait ses tableaux (*Louka*), avec des CD, des plaques de médicaments, des collants, du sucre, et du carton ondulé (*la maîtresse*).

Après, on a fait des beaux tableaux (*Louis*).



On a collé des cartons (*Mathis. C.S*), du papier (*Louna. S*), les petites boîtes de médicaments (*Ryan*), on a froissé le papier (*Louna. L*), on a utilisé des collants ! (*Louise*).

Et aussi des boutons (*Gianni. C*), et on a utilisé des bouchons (*Elie*), des rouleaux et des pinceaux (*Quentin*), et du papier aluminium (*Louis*), et des bouchons pour fermer des bouteilles (*Oxanna*).

On s'est bien amusés (*Maëlle*). On est de bons artistes ! (*Tristan*)



Mardi 11 mars 2014
Classe de Céline CHARVET

→ Multi-Accueil "LES GRIFFONS" - Inscription rentrée 2014/2015

Le Multi-Accueil Collectif Municipal "Les Griffons" vous accueille dans ses locaux, situés derrière l'école maternelle. Une équipe de professionnelles qualifiées accueille vos enfants de 1 an à trois ans révolus, du lundi au vendredi, par demi-journées (contrat PSU).

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h00 / 12h30 - 12h30 / 18h00

Mardi : 8h00 / 12h30 - 12h30-18h00

Mercredi : 8h30 / 12h30

Jeudi : 8h00 / 12h30 - 12h30 / 18h00

Vendredi : 8h00 / 12h30 - 12h30 / 17h30

Le service n'assure pas les repas du midi.

Les inscriptions se font à partir du lundi 05 mai, uniquement sur rendez-vous : le mardi, de 9h30 à 17h00 et le mercredi, de 9h00 à 12h00, au Multi-accueil.





Le "Pichoun Roquier" ne peut annoncer que des événements transcrits sur les registres d'État civil ou sur demande expresse des familles.

Ils nous ont quittés

Le 14/01/2014	AGUS Daniele	
Le 20/01/2014	PÉAN Ginette, Yvette, Denise	Née OLIVA
Le 03/02/2014	GHIO Irène, Joséphine	Née PICOLLO
Le 02/03/2014	BAUDUIN Jacques	
Le 18/03/2014	BERTIN Marc, Jean, Charles	
Le 21/03/2014	BOUCARD Joseph, Robert, Edouard	
Le 02/01/2014	TIXIER Guy, Maurice, Auguste	
Le 03/03/2014	PAGAT Edwige, Claudie	



Les élus, les membres des associations et de la rédaction du Lou Pichoun Roquier présentent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Infos Mairie



☞ Téléphones utiles :

- Mairie : 04 94 37 00 90
- M. Jérôme Brière (*Chef de police*) - Jean-Luc Angelini (ASVP) - Bureau : 04 94 04 85 01
- Horaires des Cars du Conseil général
- Groupement Lignes du Var BLANC : 09 94 28 93 28
- Informations sur le Réseau Départemental : www.transports.var.fr
- Gare Routière de Toulon : 04 94 24 60 00

☞ Téléphone urgence :

Téléphone en cas d'urgence (le week-end uniquement) des élus de permanence de La Roquebrussanne : 06 74 95 47 91

☞ Site internet : www.laroquebrussanne.fr

☞ Taxis :

La société Taxi du Var : 06 63 37 85 37 - Les Taxis Jean-Michel : 06 28 75 92 61.

☞ Numéros de téléphones médecins, infirmiers, Kinésithérapeute :

Dr ALTOUNIAN : 04 94 72 79 70	Dr DEXHEIMER : 04 94 72 88 00	Dr REBEILLARD : 04 94 86 76 79
Dr BERNARD : 04 94 78 77 25	Dr GAYOUT : 04 94 72 88 00	Dr SERRIÈRE : 04 94 33 10 33
BOUCAUD : 06 09 38 77 27	Dr HARRICHAINÉ : 04 94 33 10 33	Dr SPIRIDON : 04 94 72 17 10
COURTIN : 04 94 72 88 00	Dr LEFEUVRE : 04 94 04 94 91	Dr VIOT : 04 94 86 81 96

KINÉSITHÉRAPEUTE : 04 94 86 97 32 / 06 81 58 11 59

INFIRMIERS : TERRANOVA Sandrine : 04 94 86 96 85, CAULET Patrice : 04 94 86 80 06,

La nuit et en cas d'extrême urgence, appeler le 15 - Attention, les médecins du canton n'assureront pas de gardes les week-ends. Veuillez vous orienter vers la maison médicale de Brignoles, elle est située dans le centre hospitalier Jean MARCEL. Tél. : 04 94 72 66 00.

"Lou Pichoun Roquier"

Revue municipale d'informations

Directeur de la publication :

Monsieur le Maire

Rédacteur en chef :

Claudine VIDAL

Adjointe au Maire

Chargée de l'Urbanisme, la Culture
et la Communication

Conception et réalisation technique :

Studio CARGO

La Roquebrussanne

Dépôt légal en cours

Tirage : 1100 exemplaires

Les articles et photos des associations sont rédigés
et utilisés sous leur seule responsabilité.



Imprimé sur papier recyclé et encres végétales





La Roquebrussanne : un bien beau village !

